

## Communiqué de presse

# Alan Sournac rejoint Racine Nantes en qualité d'associé

**Le 11 juillet 2024 – Alan Sournac rejoint Racine Nantes en qualité d'associé et crée ainsi le département de Droit fiscal du bureau nantais de Racine. Son recrutement vient renforcer l'accompagnement des clients du cabinet, en relation avec la dynamique de développement de Racine Nantes.**

Alan Sournac commence sa carrière en 2017 au sein du cabinet Gide Loyrette Nouel à Paris. Il a également exercé au sein du bureau de Londres dans le cadre d'un détachement. Il accompagne ses clients tant en matière de conseil que de contentieux fiscal, dans des contextes nationaux comme internationaux.

Il dispose d'une expérience particulière en fiscalité immobilière et intervient régulièrement sur la structuration fiscale des opérations de fusions-acquisitions comme de *private equity*, que ce soit du point de vue des investisseurs, des prêteurs ou des dirigeants (chefs d'entreprises, cadres et *managers*). Il consacre également une partie de son activité à la fiscalité patrimoniale.

Il est reconnu *Ones to Watch* dans la catégorie « Droit Fiscal » des éditions 2022, 2023 et 2024 de *Best Lawyers*. Il est également intervenu de 2019 à 2022 à la Chaire Immobilier et Développement Durable de l'ESSEC, où il a enseigné la fiscalité des transactions immobilières.

Alan Sournac est diplômé (major) du Master 2 en Droit des Affaires et Fiscalité du DJCE ainsi que du Magistère Juriste d'Affaires DJCE de l'Université de Montpellier. Il est également diplômé du *Magister Juris* (LL.M) de l'Université d'Oxford (Lauréat de la bourse British Council/Entente Cordiale).

**Clémence Baron**, Associée de Racine Nantes, commente : « *Nous sommes ravis d'accueillir un talent comme Alan au sein de notre famille d'Associés. Son expérience en matière de droit fiscal et son parcours d'excellence font de lui un atout précieux de notre équipe, et nous permettront de renforcer l'accompagnement de nos clients en droit fiscal. Il crée le département Droit Fiscal du bureau nantais de Racine* »

**Alan Sournac**, Associé de Racine Nantes, déclare : « *Je suis ravi de rejoindre le cabinet Racine à Nantes ! Les synergies du cabinet en raison de son caractère full service ainsi que son implantation locale et nationale m'ont convaincu. Je me réjouis de pouvoir offrir à nos clients un accompagnement complet sur l'ensemble des aspects de leurs opérations* ».

### A propos de Racine

*RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit près de 250 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles. RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux. Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients. RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques. Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution. RACINE est membre du réseau international d'avocats Multilaw, ainsi que d'OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.*

**Contact presse :** Luca Pozzo | [luca.pozzo@vae-solis.com](mailto:luca.pozzo@vae-solis.com) | +33 6 62 73 54 50